



corbi

Prochains événements:

Mercredi 19 mai, rassemblement pour un accueil digne des migrants, préfecture, 16h.

Samedi 22 mai, marche des fiertés, place de la mairie, 15h.

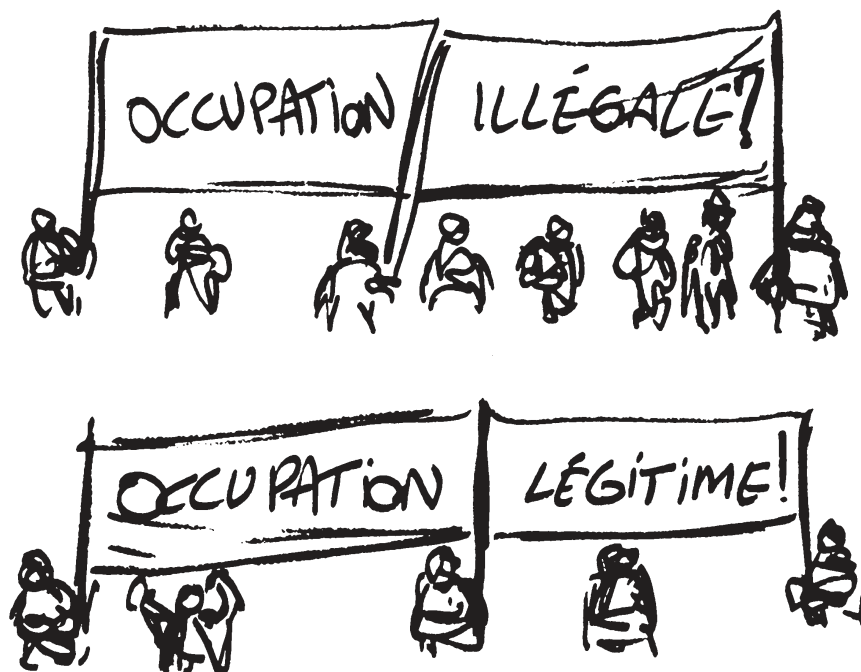
Dimanche 23 mai, Vélorution, départ place de la mairie, 15h.

Si vous ne souhaitez pas garder votre exemplaire, merci de le déposer dans une boîte à livre (boite-a-lire.com pour les localiser) ou au hasard dans une boîte aux lettres.
Si vous souhaitez imprimer et diffuser vous même ce fanzine, merci d'envoyer un mail à poitiers.revolt@laposte.net pour obtenir une version numérique.

POITIERS RÉVOLTÉE

Manif contre l'expulsion des occupants du TAP

Vendredi 07 mai 2021





TAP.

Départ de la manif avec les occupants du TAP, les occupants de la Coursive de La Rochelle et des gilets jaunes.





Hall de la mairie.

Reprise de «Salut à Toi»
des Béruriers Noirs, paroles
adaptées à Poitiers et à la
gestion de la crise.





UNIDO
VENCIDO!



EL PUEBLO
JAMAS SERA



Tribunal administratif.

Combat de lutte devant le tribunal administratif.



OCCUPATION ILLÉGALE ?

OCCUPATION LÉGITIME !

Nous, occupants et occupantes du Théâtre Au Peuple, avons décidé d'occuper le TAP dans le but de porter la voix de tous ceux et celles qui sont directement menacés par la destruction délibérée de l'assurance chômage et par une politique hostile aux principes fondamentaux du droit social.

Salariés.e.s précaires, auto entrepreneurs.euses, intermittents.e.s, chômeurs.euses, étudiants.e.s, lycéens.enne.s, retraités.e.s, parents, grands parents..., notre collectif d'occupation réunit toutes les composantes d'une société frappée par des précarités insupportables.

En cela, nous sommes légitimes pour dénoncer une réforme violente et absurde qui pénalise les plus précaires d'entre nous déjà très éprouvés.e.s par la crise sanitaire.

Nous sommes légitimes pour affirmer qu'il s'agit d'une double peine infligée aux plus fragiles qui payent le prix fort de la politique menée par le gouvernement.

Légitimes aussi pour dire que nous sommes une majorité de plus en plus mise en danger par ces agressions sociales systématiques,

Légitimes pour dire que chaque jour augmente le nombre des victimes du

chômage, victimes de l'emploi, victimes du recul de la Sécurité Sociale, du prix grandissant du logement, de la santé, de la destruction des services publics, de l'épuisement des systèmes éducatifs et hospitaliers, de l'explosion des inégalités, du mépris du vivant, de l'incertitude d'un avenir meilleur pour les générations à venir.

Majorité légitime face à laquelle le gouvernement affiche le plus grand mépris et fait la sourde oreille.

Nous sommes légitimes pour dire que ce régime d'incurie tue.

Légitimes enfin pour refuser de voir cette politique nous diviser, nous opposer en nous mettant en concurrence sur le principe généralisé qu'il n'y aurait pas de place pour tout le monde.

À travers cette colère partagée, nous sommes légitimes pour affirmer qu'une intelligence collective de résistance est possible.

C'est pourquoi nous maintenons notre occupation jusqu'à satisfaction des revendications portées par l'extraordinaire mouvement de la coordination nationale des théâtres occupés.

C'est aussi pourquoi nous nous sentons légitimes d'inviter toutes et tous à nous rejoindre.

Légitimes aussi d'interpeller nos élus.e.s de la ville (ne sont ils pas issus.e.s eux aussi d'un collectif?) ainsi que celles et ceux de Grand Poitiers qui, en quelques semaines, sont passés.e.s d'un discret soutien politique en parole, à une demande d'expulsion non négociable.

Nous exigeons qu'ils cessent de discréditer la légitimité de notre occupation en cherchant à la rendre illégale comme le fait le gouvernement contre les mouvements sociaux.

Nous les invitons, ainsi que les directions et salariés.e.s des structures culturelles de Grand Poitiers, à rejoindre nos luttes et prendre clairement position contre cette réforme et plus généralement les mesures d'austérité qui rognent toujours plus leurs budgets.

Nous nous sentons légitimes pour dénoncer le fossé qui se creuse entre lieux de culture et une partie grandissante de la population.

Alors que se profile la réouverture des salles de spectacle, des cinémas, et qu'aucune

mesure n'a été prise pour garantir les revenus des travailleuses et des travailleurs précaires, pas plus ceux de la culture que les autres, nous approchons d'un moment décisif.

En rouvrant ces lieux de culture, comme si de rien n'était, ne risque-t-on pas de donner au gouvernement les moyens inespérés de détourner l'attention et lui permettre, tout en douceur, la mise en application de cette réforme inique sur fond de musique et de danse, de rires et de chansons?

Ne serions nous pas contraints, dès lors, de nous demander si nous n'avons pas failli à tous les principes fondamentaux du service public de la culture?

Nous posons légitimement cette question en continuant l'occupation.

Copie d'un texte écrit et diffusé par les occupant-es du TAP. Une lecture en a été faite devant le tribunal administratif.